

# ECOLE DE GUERRE



PROMOTION *VERDUN*

*2015 -2016*

## **Les contentieux frontaliers entre la Thaïlande et les pays voisins.**

COLONEL SITTICHAÏ SANGPRASIT

Sous la direction de

Philippe Boulanger

Professeur à l'Institut français de géopolitique (Université Paris VIII)

## **TABLE DES MATIERES :**

<b>Résumé.....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>I – Les multiples contentieux frontaliers actuels.....</b>	<b>10</b>
<b>II – Les mécanismes de règlement des contentieux frontaliers .....</b>	<b>15</b>
<b>III – L’impact des contentieux frontaliers .....</b>	<b>18</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>23</b>
<b>Bibliographies.....</b>	<b>24</b>

## Résumé

La sécurité aux frontières est un problème qui nuit à la stabilité des pays d'Asie du Sud-Est. Les problèmes de géopolitique sont devenus des problèmes qui doivent être pris en considération avec la relation entre la situation géographique et les contentieux frontaliers entre les Etats. La Thaïlande et les pays voisins sont en train de chercher des moyens de résoudre les problèmes frontaliers en établissant un modèle de partenariat entre les organisations. En plus, ils essaient de résoudre des différends au niveau régional et international. Cependant, la solution de ces problèmes ne progresse pas comme prévue, la démarcation des frontières lente et difficile. La situation de conflit récent dans plusieurs parties, risqué d'engendrer la violence. En plus, il existe toujours le risque d'une confrontation militaire. Il y a aussi plusieurs éléments qui peuvent conduire à un nouveau différend à tout moment. Le contentieux a créé un impact direct sur la sécurité et la stabilité le long des frontières de chaque partie et l'impact sur la croissance et la coopération économique le long des frontières aussi. Ce mini mémoire tente de trouver les causes des différends frontaliers entre la Thaïlande et ses voisins, d'utiliser les informations visant à rechercher des solutions durables.

The border security is still a problem which affects the stability of the countries of Southeast Asia. Geopolitical problems have become issues that must be taken into consideration with the relationship between geography and border disputes between the states. Thailand and neighboring countries are looking for ways to resolve the border issues by establishing a model of partnership between various organizations. In addition, they are trying to resolve disputes at the regional and international level. However, the solution is not progressing as expected as the demarcation of the border has been slow and difficult. The recent conflict situation in several parts is risky and is likely to become violent. In addition, there is always a risk of a military confrontation that could lead to tensions and military action. There are several parts that are likely become disputes. The litigation has a direct impact on the security and stability along the border of each party and will impact the growth and economic cooperation along the border. This study tries to find the problems and difficulties in resolving the border dispute between Thailand and neighboring countries so as to seek a durable solution.

## **Introduction**

Les frontières en Europe sont moins importantes après l'avènement de l'Union européenne. Elles servent qu'à indiquer le territoire des États membres dans le cadre de l'UE. Cependant, dans d'autres régions du monde, la frontière est toujours le problème entre les États. Elle montre que le territoire de l'État reste l'un des facteurs qui causent le problème des relations entre les États. En plus, le contexte géopolitique reste un point clé des conflits entre les États.

Gerald Blake<sup>(1)</sup> estime qu'il reste toujours un cinquième de toutes les frontières qui a des problèmes. La plupart dans les pays colonisés par les grands pays.

Paul Huth<sup>(2)</sup> a analysé les conflits liés aux frontières de 1949 à 1995. Il note sur la période une augmentation de 20% des conflits. L'État reste donc prêt à utiliser la force militaire pour protéger sa frontière et ses territoires ce qui a une influence notable sur les relations internationales. Alors que la mondialisation voit la réduction significative de la ligne frontière dans les échanges, la frontière reste donc toujours un problème majeur qui provoque des conflits entre les États qui font également appel au prétexte territorial pour recourir à la violence afin de régler les différends

Les frontières terrestres ont tendance à être au cœur des conflits modernes. Mais cela ne signifie pas que les frontières maritimes et les frontières aériennes ne font pas elles aussi l'objet de différends, bien que la communauté internationale soit parvenue à un accord au travers de la Convention sur le droit de la mer en 1982 (United Nations Convention on the Law of the Sea). Il y a en effet beaucoup de différends au sujet des répartitions des eaux territoriales et des revendications d'appartenances de certaines îles. Le processus de recherche d'un commun accord entre les États côtiers et les États archipels reste une source de conflit durable dans beaucoup de régions du monde. Certains contentieux sont même susceptibles de conduire à la violence sous peu.

La Thaïlande a une longueur de frontière terrestre d'environ 5 656 km. Il y a le côté l'Est avec le Cambodge (798 km), le Nord-Est avec le Laos (1 810 km), le Nord et l'Ouest avec la Birmanie (2 401 km) et le Sud avec la Malaisie (647 km). La mer territoriale plus de 350 000 km<sup>2</sup>. Les frontières maritimes à l'Est avec le Cambodge, le Vietnam, la Malaisie (le golfe de Thaïlande) et à l'Ouest avec la Birmanie, l'Inde, la Malaisie et l'Indonésie (la mer d'Andaman).

A une époque, les pays voisins de la Thaïlande étaient des colonies de puissances étrangères. Le Siam (la Thaïlande) a conclu des conventions pour la démarcation des frontières, mais ne l'a pas fait avec les pays voisins directement. Pour les frontières avec la Birmanie et la Malaisie, le Siam a fait des traités avec l'Angleterre. Les frontières avec le Laos et le Cambodge, le Siam a fait des traités avec la France. Quand les pays de la région ont obtenu

---

(1) BLAKE Gerald, *State Limits in the Early Twenty-first Century : Observations on Form and Function*, Géopolitique, 2000, 311 p.

(2) HUTH Paul, *Standing Your Ground : Territorial Dispute and International Conflict*, Anne Arbor, Université du Michigan, 1996, 288 p.

leur indépendance après la Seconde Guerre mondiale, les conflits ont recommencé.<sup>(3)</sup>

### **Le concept de division de la frontière terrestre<sup>(4)</sup>**

Normalement, pour définir les frontières entre la Thaïlande et les pays voisins, on utilise les montagnes et les rivières comme une barrière naturelle le long de la frontière. La géographie à la ligne tracée à travers les territoires ou la géographie de la frontière sur les quatre côtés de la Thaïlande, il est classé dans la région Asie du Sud-Est continentale dans la péninsule de l'Indochine et la péninsule malaise.

Quand on parle de la frontière, elle est une ligne de démarcation qui résulte d'un accord entre les gouvernements. L'accord doit être documenté comme le Traité, la Convention, la Protocole, l'Accord, le Procès-Verbal, le Mémoire d'accord, des limites sur la carte ou la création des bornes sur terrain. La démarcation qui est officiel, est l'accord entre les deux pays. L'accord est signé par les deux gouvernements.

La frontière naturelle, elle est l'utilisation d'une nature physique ou l'état du terrain afin de délimiter la frontière. Le principe est le suivant :

- En utilisant une chaîne de montagnes, souvent définie par les lignes de délimitation des bassins versants ou des lignes de crêtes. S'il y a plusieurs points le long du bassin versant, il doit prendre le plus long et continue. (La plus haute crête n'est pas toujours utilisable).
- En utilisant un fleuve. Il y a plusieurs façons :
  - En utilisant les deux berges de la rivière. Les deux pays exercent une souveraineté conjointe. Ils peuvent se partager les avantages de la rivière ensemble.
  - En utilisant la ligne médiane verticale ou médiane par le milieu de la rivière, souvent utilisée dans les cas des rivières peu profondes ou petites (non navigable).
  - En utilisant le talweg (navigable). S'il y a plusieurs talwegs, il faut utiliser la ligne médiane entre les deux talwegs le plus profond.
  - En utilisant les principes mixtes dans chaque partie de la rivière. Cette méthode utilise une combinaison de méthodes, en tenant compte de l'état physique de la rivière dans chaque partie.

La frontière créée est la frontière qui n'utilise pas la nature physique. Couramment utilisé pour briser les frontières planes ou il n'y a pas les terrains spécifiques. En utilisant la ligne géométrique de démarcation, en utilisant la latitude, la longitude, sous les arcades de Meridian et la latitude parallèle ou une ligne droite Faites glisser la ligne de démarcation entre les deux points. La frontière n'est pas visible dans la zone sauf si les limites sont créées comme une clôture ou un canal

---

(3) CHOTSIRI Nopphadon (Lieutenant Général), *Thai Border*, Etudes de Sécurité, Agence nationale de renseignements, 2015, p.2, 40 p.

(4) <http://kanchanapisek.or.th/kp6/sub/book/book.php?book=32&chap=5&page=t32-5-infodetail02.html>



La carte No.1 : Les frontières entre la Thaïlande et les pays voisins.

La frontière terrestre entre la Thaïlande et le Cambodge a une longueur d'environ 798 km. Il y a les chaînes de montagnes et les rivières qui sont les frontières à l'Est de la Thaïlande. La preuve qui est utilisée pour la délimitation des frontières. Par exemple, la Convention entre le Siam et l'Indochine française en 1904, la Traité entre le Roi du Siam et le Président de la République française en 1904, la Protocole sur la Démarcation de la frontière en 1907 :

- En utilisant du bassin versant de la chaîne de montagne du Banted et Phanom Dong Rak de 524 km.
- En utilisant du talweg (il y a beaucoup de canaux le long de la frontière) de 216 km.
- En utilisant de la ligne droite entre les bornes frontières de 58 km.

La frontière terrestre entre la Thaïlande et Le Laos a une longueur d'environ 1 810 km. Il y a les chaînes des montagnes et les rivières qui sont les frontières au Nord-Est de la Thaïlande. Il est à 1 108 km sur le long de la rivière. La preuve qui est utilisée pour la délimitation des frontières. Par exemple, les Conventions et l'Accords entre le Siam et l'Indochine française en

1904, la Traité de la frontière Franco-Siamoise du Mékong et la carte montrant les îles dans le Mékong 1931 :

- En utilisant du bassin versant de la chaîne de montagne du Luang Prabang et Phanom Dong Rak de 702 km.
- En utilisant du canal profond du Hueang de 153 km.
- En utilisant du talweg du Mékong de 955 km. S'il y a plusieurs talwegs, il faut utiliser le talweg qui est le plus proche de la Thaïlande. Il y a que 8 îles dans le Mékong sont à la Thaïlande sinon le reste est au Laos.

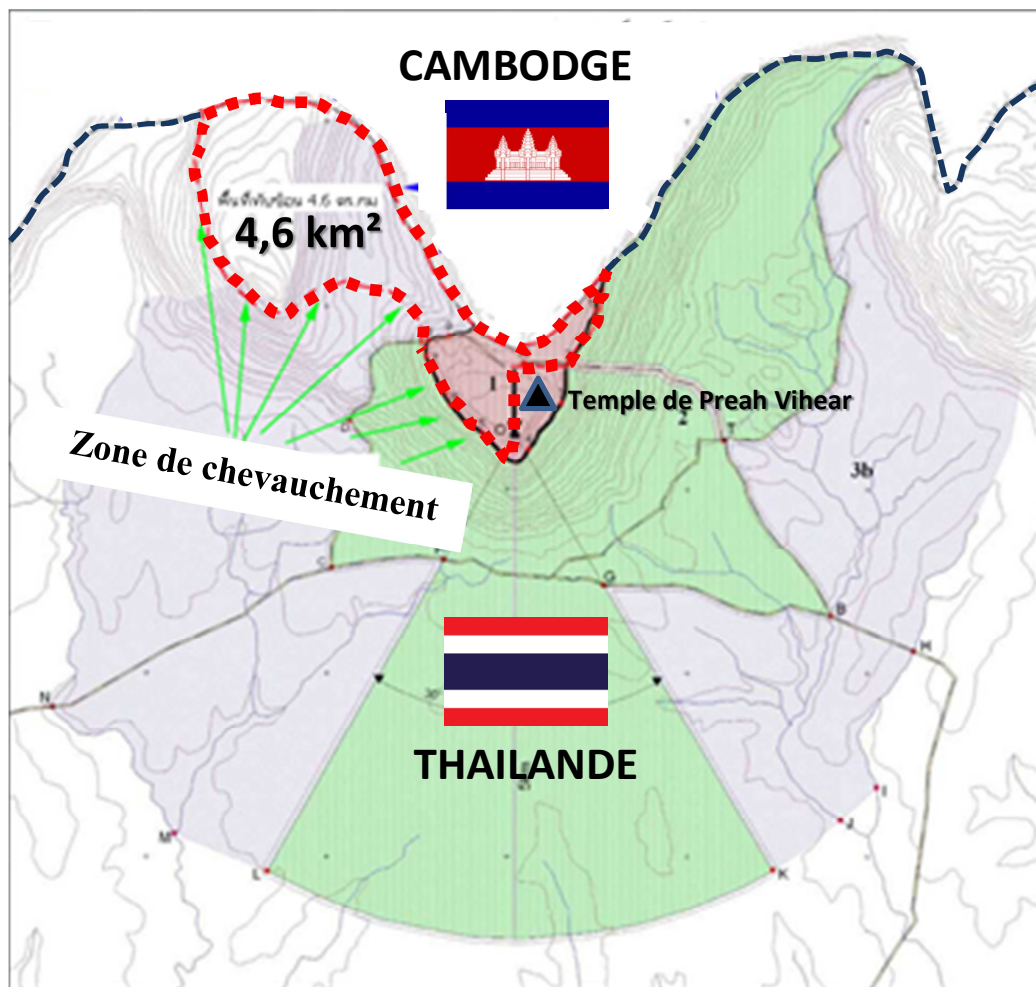
La frontière terrestre entre la Thaïlande et la Birmanie a une longueur d'environ 2 401 km. Il y a les chaînes de montagnes et les rivières qui sont au Nord et l'Ouest de la Thaïlande. La preuve qui est utilisée pour la délimitation des frontières. Par exemple, les Traités et les Accords entre la Thaïlande et l'Angleterre en 1883 et 1892, la Déclaration et la carte de la démarcation en 1894 :

- En utilisant du bassin versant de la chaîne de montagne de Tenasserim de 992 km.
- En utilisant du talweg du Mai-Sai et Rusk 59 km, de Kraburi de 90 km.
- En utilisant les berges de la rivière du Salouen, Moei et Kraburi de 565 km.
- En utilisant la ligne droite entre les bornes frontières de 63 km.

La frontière terrestre entre la Thaïlande et la Malaisie a une longueur d'environ 647 km. Il y a les chaînes de montagnes et la rivière qui débute à l'Ouest (l'Andaman) et fin à l'Est (le golfe de Thaïlande). La preuve qui est utilisée pour la délimitation des frontières. Par exemple, les Traités et les Accords entre le Siam et les Britanniques en 1909, la Déclaration et la carte de démarcation en 1912 :

- En utilisant du bassin versant de la chaîne de montagne de Titiwangsa de 552 km.
- En utilisant du thalweg du Ko -Lok de 95 km.

Les frontières terrestres de la Thaïlande et ses voisins se réunissent pour explorer et la démarcation des frontières pour résoudre le conflit. La Thaïlande et la Malaisie, depuis 1973 jusqu'à présent, la démarcation de la frontière est presque finie. Il ne reste plus qu'une frontière courte qui n'est toujours pas réglée. La Thaïlande et le Laos, Il y a le problème de la démarcation de frontière le long du Mékong et de la rivière Huang à 1 108 km. La Thaïlande-la Birmanie, depuis 1987 à ce jour, la démarcation des frontières est en progrès, il n'a toujours pas fait la frontière et de délimiter la zone frontalière contestée plus de 2 342 km. La Thaïlande et le Cambodge ont les différends frontaliers dans plusieurs parties surtout dans le cas du temple de Preah Vihear. Les deux pays ne peuvent convenir, donc, ils ont utilisé la démarche de CIJ afin de résoudre le problème. En 1962, la Cour internationale de Justice a jugé que le Cambodge avait occupé le temple. Et en 2011, dans une zone de chevauchement des différends de 4,6 km<sup>2</sup> autour de temple, la Cour internationale de Justice a ordonné aux deux parties de retirer ses troupes de la zone contestée. En dépit de cela, la Thaïlande et le Cambodge ont une démarcation frontalière conjointe depuis 2000, mais il n'y a pas beaucoup de progrès.



La carte No.2 : La zone de chevauchement de 4,6 km<sup>2</sup> à côté du temple de Preah Vihear.

### La frontière maritime et le droit de la mer<sup>(5)</sup>

La mer territoriale et le droit maritime sont considérés comme relativement nouveaux. Dans le passé, les Etats côtiers utilisaient la mer dans leurs affaires. Mais il n'y avait pas de droit international ou des conventions internationales auxquelles se conformer. Il existait seulement une reconnaissance internationale coutumière. La frontière maritime et surtout la puissance maritime (le potentiel de la marine) dépendent de la puissance de l'Etat lui-même.

Après la Seconde Guerre Mondiale et à la suite de la création de l'ONU, une réunion pour développer à nouveau le droit maritime eut lieu en 1958, également connue sous le nom «Convention de Genève 1958». Elle se compose de quatre parties qui sont la mer territoriale et la zone contiguë, la haute mer, la pêche et la conservation de la tablette marine et continentale. Ce ne fut pas un grand succès, car de nombreux pays émergents n'ont pas adhéré à la Convention. Pour résoudre ces problèmes, il faut attendre la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982.

(5) <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMutDoc9.htm>

La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 (CNUDM) est un traité international qui met en place un cadre de réglementation pour l'utilisation des mers et océans du monde, notamment dans le but d'assurer la conservation et l'utilisation équitable des ressources et du milieu marin, ainsi que la protection et la préservation des ressources biologiques marines. La CNUDM aborde également d'autres questions telles que la souveraineté, les droits d'usage dans les zones maritimes et les droits de navigation. La CNUDM a divisé la mer en différentes sections décrites ci-dessous.

- Les eaux intérieures soit une largeur ne dépassant pas 12 milles marins à partir de la ligne de base. Il s'agit des eaux incluses entre le rivage et la ligne de base à partir de laquelle est mesurée la largeur de la mer territoriale. Les ports, les havres, les rades, les estuaires, les baies historiques sont dans les eaux intérieures. La souveraineté de l'État y est totale.
- La zone contiguë est un espace maritime s'étendant, au-delà de la mer territoriale, jusqu'à 24 milles nautiques des côtes depuis la ligne de base droite, où l'État côtier a le pouvoir d'exercer des droits de douane et de police, droits de poursuite et d'arrestation dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants, le trafic d'immigrants illégaux et la fraude fiscale et douanière.
- La zone économique exclusive (ZEE) est d'après le droit de la mer, un espace maritime sur lequel un État côtier exerce des droits souverains en matière d'exploration et d'usage des ressources. Elle s'étend à partir de la ligne de base de l'État jusqu'à 200 milles marins de ses côtes au maximum ; au-delà il s'agit des eaux internationales. La confusion vient du fait que les zones de pêches sont définies par les limites extérieures des ZEE. Elles comprennent donc notamment les mers territoriales.
- Le plateau continental est un replat marin à pente faible, compris entre le littoral et le talus continental qui plonge vers des profondeurs voisines de 200 mètres. En droit de la mer, le plateau continental d'un État côtier comprend les fonds marins et leur sous-sol au-delà de la mer territoriale, sur toute l'étendue du prolongement naturel du territoire terrestre de cet État jusqu'au rebord externe de la marge continentale, ou jusqu'à 200 milles des lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur de la mer continentale, lorsque le rebord externe de la marge continentale se trouve à une distance inférieure.
- La haute mer commence au-delà de la limite extérieure de la ZEE. Le principe de la liberté y prévaut : liberté de navigation, de survol, de pêche, de recherche scientifique, de poser des câbles et des pipe-lines, de construire des îles artificielles. Les frontières maritimes dans le golfe de Thaïlande.

Les contentieux entre la Thaïlande et le Vietnam dans la zone maritime sur 13 290 km<sup>2</sup> existent mais ils peuvent faire un accord sur la délimitation de la zone en 1997. Le différend entre la Thaïlande et la Malaisie sur la frontière maritime depuis l'année 1909 (en ce jour la Malaisie était une colonie britannique) dans les zones problématiques sur 7 250 km<sup>2</sup>, ce qui pourrait aboutir à un accord pour utiliser la zone contestée ensemble depuis 1983. À l'heure actuelle, le problème de frontière maritime contestée ne reste qu'entre la Thaïlande et le Cambodge sur la

zone maritime d'environ 26 400 km<sup>2</sup>. Il ne peut pas toujours parvenir à un accord dans les négociations pour résoudre le problème.

Les frontières maritimes de la mer d'Andaman, La Thaïlande a eu des contentieux au sujet du plateau continental et des frontières maritimes avec la Malaisie et le Myanmar (y compris l'Indonésie et de l'Inde). Au cours des années 1991 à 1980, ils ont négocié une solution au différend ensemble pour parvenir à un accord ensemble pacifiquement. À l'heure actuelle, il y a encore un différend entre la Thaïlande et la Birmanie, sur la question de revendiquer la propriété sur trois îles de la mer d'Andaman, qui ne sont pas encore d'accord.

De nos jours, il y a encore des forces militaires ou des forces paramilitaires à la mission pour la défense de leurs frontières. A part de perdre le budget, il est risqué de commencer la violence qui pourra amener la guerre. Par exemple, la lutte entre la Thaïlande et le Laos en 1987, la Thaïlande et la Birmanie en 2001. Ces derniers temps, entre la Thaïlande et le Cambodge en 2011.

Les contentieux frontaliers sont comme une bombe qui est prête à exploser à tout moment, s'il y a une bonne motivation. Ils sont sujet sensible qui ne sont pas bons pour les deux pays, tant en termes de relations internationales, son image aux yeux de la communauté internationale, l'ambiance d'investissement d'économie surtout, l'impact sur la stabilité de l'Asie du Sud-Est. Le gouvernement de la Thaïlande et les gouvernements des pays voisins ont essayé de trouver des moyens de résoudre le problème en continuant. Mais, ce n'est pas avancé. Comme il n'y a pas beaucoup de recherches sur ce sujet en Thaïlande, je veux étudier la question des différends frontaliers entre la Thaïlande et les pays voisins. Pour trouver des facteurs qui ne permet pas de résoudre ce problème.

## **I - Les multiples contentieux frontaliers actuels**

### **Les contentieux terrestre :**

#### **La frontière terrestre entre la Thaïlande et la Malaisie.**

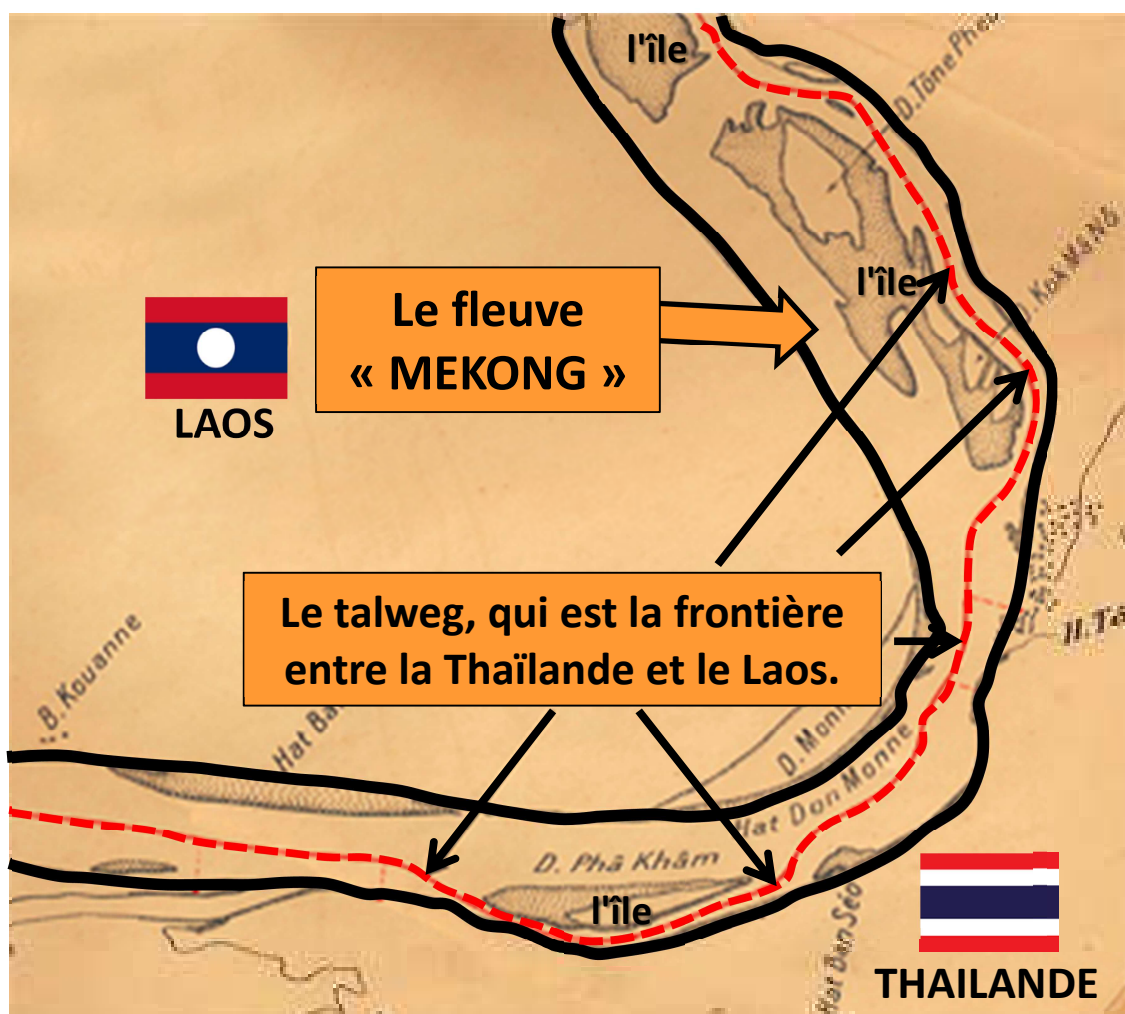
De 1973 à 1985, la Thaïlande et la Malaisie ont exploré et défini leur frontière terrestre de 551 kms de longueur. Entre 1999 - 2009, elles ont également défini leur frontière sur toute la longueur du fleuve Ko-Lok de 95 km. En ce moment, il ne reste qu'une petite longueur de frontière terrestre sur lesquelles ne peuvent pas se mettre en accord. Par contre, leurs gouvernements se sont confiés à leurs ministères des Affaires étrangères les négociations.

#### **La frontière terrestre entre la Thaïlande et le Laos.**

Après l'affrontement sévère entre la Thaïlande et le Laos dans la zone contestée de frontière terrestre en 1984 et 1987, les deux pays améliorent leurs relations et se serrent les mains pour résoudre ce problème frontalier. En 1996, ils ont signé un accord sur l'exploration et la définition de la frontière commune (seulement la frontière terrestre) de 702 km de longueur.

On a actuellement finalisé la définition de la frontière de 676 km de longueur (principalement la ligne du bassin versant) presque 96% de toute sa longueur et le reste est en cours.

Par ailleurs, on n'a pas encore la solution pour la frontière du Mékong de 955 km de longueur parce que le gouvernement thaïlandais pensait que le traité entre le Siam (ancien nom de la Thaïlande) et la France est injuste, contrairement aux conventions internationales. En particulier, on définit sommairement le canal profond près de la Thaïlande comme sa frontière qui n'est physiquement pas envisageable. En plus, la Chine a construit son barrage à travers le Mékong, ce qui a diminué le niveau d'eau du Mékong et les petites îles sont apparues plus qu'avant (quel que soit des îles qui ont apparu sur le Mékong sont à Laos), ce qui a donné un impact sur la navigation sur le canal thaïlandais et la pêche en particulier. Donc le gouvernement thaïlandais a demandé au Laos de se mettre en accord à nouveau pour que ce soit cohérent avec les conditions actuelles du Mékong.

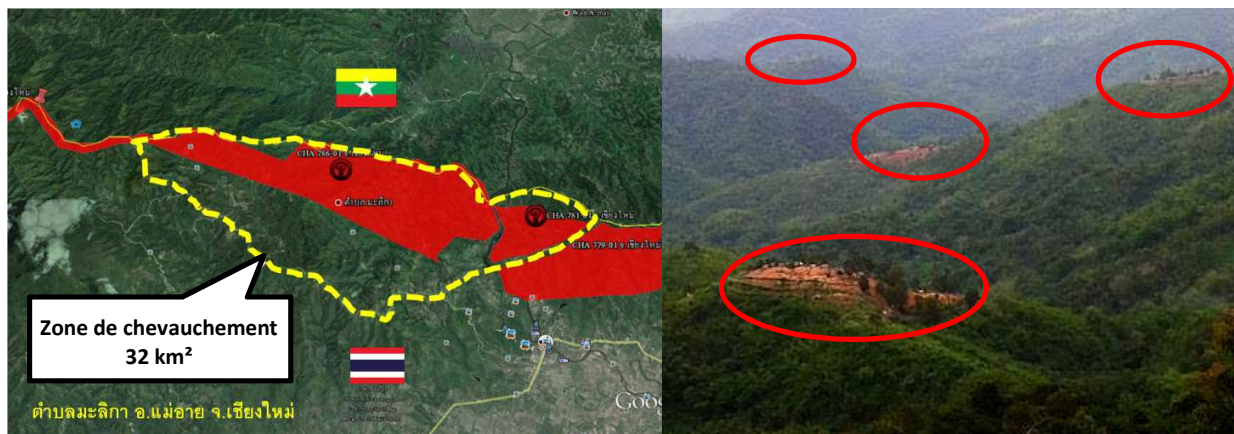


La carte No.3 : Exemple, les limites dans le « Mékong » entre la Thaïlande et le Laos.

## La frontière terrestre entre la Thaïlande et la Birmanie.

En 1987-1988, il y a eu la définition de la frontière dans la rivière du Mai-Sai et de Rusk jusqu'à la confluence avec le Mékong, ce qu'on connaît sous le nom «Triangle d'or» (connecté à la frontière de la Thaïlande, Birmanie et Laos) de 59 kms de longueur. Lors d'une réunion de la Commission mixte de délimitation (Joint Boundary Committee : JBC) en 1997, les deux gouvernements se mettaient en accord pour l'exploration et la définition de leur frontière ensemble. Cependant, la Thaïlande et le Myanmar ont eu problème au terme juridique à définir la manière d'exploration, c'est-à-dire que la Birmanie a voulu une description détaillée de la ligne frontalière dans le mémorandum mais la Thaïlande a justifié que les éléments de preuve juridique constituée par le traité, la Convention et la Convention sur la carte ci-jointe avaient suffisamment de preuves pour définir leur frontière, ce qui a arrêté l'exploration de la ligne de frontière. Les deux ministères des Affaires étrangères de deux pays sont en train de faire des négociations.

En plus du problème des négociations, la Birmanie a aussi des problèmes internes contre plusieurs minorités armées contre le gouvernement birmane tout au long de sa frontière, donc le contrôle des points stratégiques tout au long de la frontière est significativement important pour l'armée birmane, les minorités armées<sup>(6)</sup> et aussi l'armée thaïlandaise. Cette situation rend difficile l'exploration de la zone afin de définir la frontière puisque les autorités de deux pays ne peuvent pas y accéder à cause des combats. Mais le problème le plus grave est à positionner la force militaire de manière confrontée, ce qui a créé les hautes tensions dans la zone. Par contre, les autorités locales ont régulièrement essayé de réduire les tensions et les problèmes dans la zone.



La carte No.4 : Exemple, la zone de chevauchement entre la Thaïlande et la Birmanie.

La photo No.5 : Exemple, déploiement des troupes sur le terrain dans la zone de chevauchement (les troupes armées thaïlandaises, les troupes armées birmanes et les troupes des minorités).

---

(6) En Birmanie, il y a plusieurs minorités armées contre le gouvernement birman (environ 18 groupes). Les minorités armées qui ont l'influence sur la frontière entre la Thaïlande et la Birmanie, y compris la UWSA (The United Wa State Army), la SSA (The Shan State Army), la KNU (The Karen National Union), la DKBA (The Democratic Karen Buddhist Army) et la MNLA (The Mon National Liberation Army).

## La frontière terrestre entre la Thaïlande et le Cambodge.

En 2000, la Thaïlande et le Cambodge ont signé un accord pour l'exploration et la définition de la frontière terrestre ensemble, en adhérant aux traités et d'autres preuves de la définition de la frontière entre le Siam et la France. Plus tard, les deux gouvernements ont défini des termes de référence du plan directeur (Terms of Reference and Master Plan : TOR) sur l'exploration et la définition tout au long de la frontière afin de créer un cadre technique pour travailler ensemble dans la zone.

Cependant, l'exploration et la définition de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge ne sont pas aussi simples que cela. Il y a eu des problèmes parce que les bornes frontalières sont actuellement disparues ou évoluées. La définition frontalière sur la carte de chaque pays est différente, la construction de bâtiments ou la déclaration des sites historiques comme ses propres sites pour annoncer sa propriété sur la zone contestée (il y a plusieurs châteaux en XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles dans la zone frontalière contestée de la Thaïlande et le Cambodge). Ces problèmes sont devenus plus sévères et il y a eu des confrontations entre les militaires thaïlandais et cambodgiens en 2011. La Cour internationale de Justice est enfin intervenue pour régler les problèmes.

## Les contentieux maritime :

### La frontière maritime entre la Thaïlande et la Birmanie.

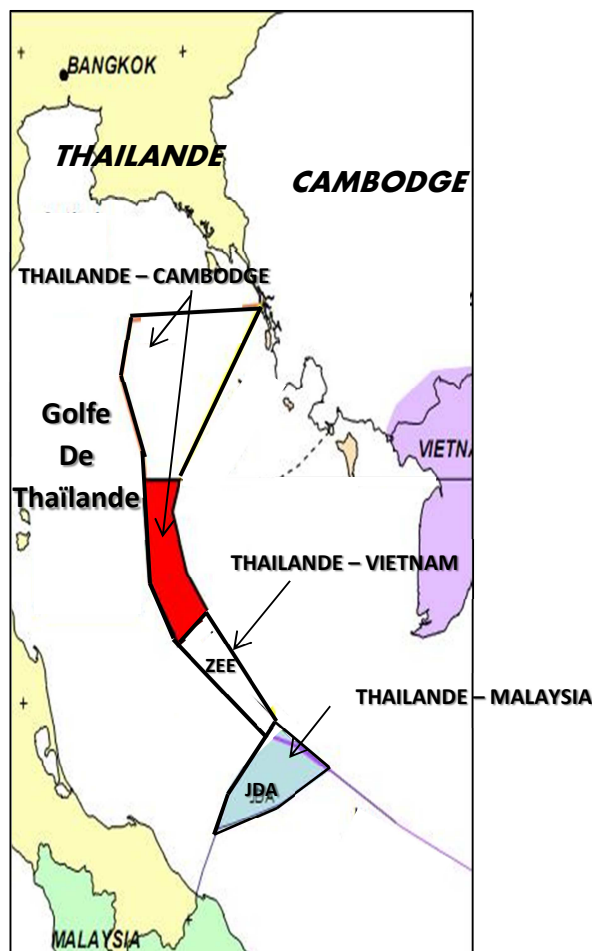
Le cas entre la Thaïlande et la Birmanie, les contentieux sur trois îles dans la mer d'Andaman et l'île dans l'estuaire Kraburi (elle est utilisée comme une frontière entre la Thaïlande et la Birmanie). Cette zone n'est pas indiquée sur la carte jointe à la Convention de 1868 entre le Siam et la Grande Bretagne, ce qui donne des impacts pour les deux pays sur la définition des eaux intérieures, la mer territoriale et la zone contiguë (la longueur de la ligne qui aurait pu affecter à environ 90 km<sup>2</sup>.), ainsi que la navigation de plaisance et la pêche dans la zone de l'estuaire.



La carte No.6 : La zone de chevauchement entre la Thaïlande et la Birmanie dans la mer d'Andaman.

## La frontière maritime entre la Thaïlande et le Cambodge.

Le cas entre la Thaïlande et le Cambodge, les contentieux le plateau continental dans le golfe de Thaïlande de 26 000 km<sup>2</sup>. Les deux pays ont mené des négociations pour régler les problèmes, mais il y a eu plusieurs obstacles, tels que la situation au Cambodge, les relations internationales des deux pays. Cela rend difficile à trouver la solution par rapport aux problèmes de territoires maritimes dans d'autres domaines. En 2001, il y a eu une réunion et ils ont signé un accord conjoint pour régler les problèmes. Il contient des informations importantes sur la définition des territoires maritimes (la mer territoriale, le plateau continental et la zone économique exclusive), selon le droit international, y compris la mise en place d'une zone de développement conjoint pour l'utilisation de la zone commune (la région de pétrole et de gaz.). Mais sa mise en œuvre pose encore beaucoup de problèmes, par exemple :



La carte No.7 : La zone de chevauchement entre la Thaïlande et le Cambodge dans le Golfe de Thaïlande.

- Les opinions variées, le Cambodge a proposé d'établir une zone de développement conjoint sur la frontière maritime alors que la Thaïlande veut définir ses territoires maritimes en même temps qu'établir la zone de développement conjoint.
- Pas d'accord sur la proportion des avantages dans la zone de développement conjoint. Mais, dans chaque zone, le volume de pétrole et de gaz naturel (dans le cas de la

Thaïlande et de la Malaisie est partagée simplement par des avantages de 50 contre 50 comme la technologie qui n'est pas aussi développée comme aujourd'hui).

- La ligne de frontière maritime cambodgienne traversée au milieu des îles dont la souveraineté est thaïlandaise (le Cambodge est conscient que la Thaïlande a sa souveraineté sur les îles).
- Le point de référence pour déterminer la limite du plateau continental du Cambodge n'a pas appliqué les Conventions de Genève en 1958 et 1982 puisque le Cambodge a fixé les rochers Kusrovie et Condor, qui sont très loin de la côte et va jaillir de l'eau quand la marée est basse seulement comme une ligne de base pour la détermination du plateau continental. En conséquence, la zone maritime du Cambodge va au-delà la réalité (le droit de la mer, la ligne de base doit être d'une île ou les rochers près de la côte, au-dessus du niveau de la mer).

## **II - Les mécanismes de règlement des contentieux frontaliers**

### **Mécanismes de Gouvernement et niveau Local :**

En dehors de négociations directes entre les Chefs des Etats, la Thaïlande et les pays voisins ont essayé de discuter pour régler les différends par des moyens pacifiques. Fournir une enquête et de délimiter la frontière le long de la frontière commune. En plus de trouver une solution au différend frontalier, tant au niveau des politiques et le droit international. La structure de l'agence pour résoudre la frontière entre la Thaïlande et ses pays voisins étaient similaires. Le Ministère des Affaires étrangères a établi la Commission mixte (Joint Commission : JC) et de la Commission frontalière mixte (Joint Border Commission : JBC) alors que le Ministère de la Défense a établi le Comité terrestre Frontière (Land Boundary Committee : LBC). Ces organisations sont la haute commission responsable des négociations directes et la définition des frontières ci-dessous :

- La détermination de la politique, les négociations pour résoudre le problème frontalier, la vérification et l'enquête de la frontière pour qu'il fonctionne comme prévu.
- La détermination de l'urgence de l'enquête et la démarcation de la frontière commune
- La détermination un plan pour déterminer l'étendue des pouvoirs et fonctions de la démarcation des frontières.
- La cartographie après de l'enquête limite et la démarcation est terminée.

Il y a aussi des agences au niveau opérationnel (niveau technique) comprenant conjointe Comité technique (Joint Technical Committee : JTC), mixte Sous-Commission technique (Joint Technical Sub Commission : JTSC). Ils sont chargés de négocier des informations techniques sur les frontières communes, y compris les participants pour travailler sur le terrain.<sup>(4)</sup>

### **Mécanisme Régional :**

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ou l'ASEAN est une organisation politique, économique et culturelle regroupant dix pays d'Asie du Sud-Est. Elle a été fondée en 1967 à Bangkok (la Thaïlande) par 5 pays dans le contexte de la guerre froide pour faire barrage aux

mouvements communistes. Après la menace du communisme a disparu de la région, l'adhésion à l'organisation a augmenté de 10 pays (le Timor oriental prêts à rejoindre).

L'objectif des fondateurs de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est ou (actuellement en cours de développement à l'ASEAN Communauté) est de maintenir la paix, la sécurité et la stabilité dans la région l'Asie du Sud-Est. L'ASEAN a élaboré un mécanisme de règlement des problèmes prévu par la Charte, qu'il a comparé au Statut de l'organisation et un chapitre spécifique sur la résolution du conflit. Pas seulement les dix Etats membres de l'ASEAN, il existe aujourd'hui des pays extérieurs à la région qui s'est joint au groupe de Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est, qui fait 18 pays au total.

La Charte stipule que l'ASEAN établit un mécanisme de règlement et la résolution des différends, y compris le Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est (le plus important), le Protocole sur le mécanisme de règlement des différends économiques de l'ASEAN, le Protocole de l'ASEAN sur le renforcement de mécanisme de règlement des différends et le Protocole à la Charte de l'ASEAN sur les mécanismes de règlement des différends. Le mécanisme de ces différends pourrait se résumer comme ci-dessous :

- Les États membres interdisent l'agression ou la violence entre eux et précisent que les Etats membres doivent régler pacifiquement les différends par voie de négociations.
- S'ils ne peuvent pas négocier, les États parties peuvent demander du Haut du Conseil qui est composé de représentants des ministres de tous les États parties pour proposer des solutions ou prendre des mesures appropriées pour résoudre le différend. Il agit comme un intermédiaire de confiance (les États parties peuvent demander au Secrétaire de l'ASEAN ou le président de l'ASEAN comme un intermédiaire de confiance) pour la médiation ou de conciliation.

En cas de règlement des différends qui ne sont pas encore atteints, Les États parties peuvent être soumises au mécanisme Sommet de l'ASEAN, qui est la plus haute juridiction dans le différend. De même, si l'Etat ne respecte pas la décision (non-conformité), l'autre partie peut demander au Sommet de l'ASEAN de nouveau reconsidérer.

### **Mécanisme international :**

Le Conseil de sécurité des Nations Unies est un mécanisme des Nations Unies auprès de l'autorité de diagnostiquer et de prendre des mesures appropriées pour suspendre ou mettre fin au conflit violent qui a eu lieu. Cependant, même si les États membres de l'ONU sont soumis les différends à l'Assemblée de sécurité des Nations Unies pour examiner et décider, mais sa puissance est limitée à donner seulement des conseils.

Le Tribunal international du droit de la mer (TIDM), il est un organe juridictionnel indépendant, il siège à Hambourg et comprend 21 juges, élus au scrutin secret par les Etats parties à la Convention. Les juges doivent être des personnalités jouissant de la plus haute réputation d'impartialité et d'intégrité, et possédant une compétence notoire dans le domaine du droit de la mer.

La Cour internationale de Justice (CIJ) et la Cour permanente d'arbitrage (CPA) se sont situées à la Haye, les Pays-Bas. Elles ont le pouvoir d'examiner les cas de le(s) différend(s) entre deux

ou plusieurs pays tels que les différends territoriaux, les violations de la souveraineté, les questions environnementales internationales. Toutefois, l'ordonnance ou le jugement de la CIJ peut être contesté ou rejeté.

L'utilisation des mécanismes régionaux et internationaux peut être voir par le conflit entre la Thaïlande et le Cambodge dans la zone contestée du «Temple de Preah Vihear».

En 1962, la CIJ a jugé que le temple appartient au Cambodge mais la CIJ n'a pas jugé concerne les frontières. En 2011, les différends frontaliers et zone de chevauchement de 4,6 km<sup>2</sup> près du temple Preah de Vihear. Il y a eu la lutte entre les deux armées à proximité de la zone contestée.

Le mécanisme de l'ASEAN a un rôle à la médiation du différend, mais il n'a pas réussi (l' ASEAN ne peut pas interférer dans les affaires intérieures des Etats membres). Les deux pays se sont tournés vers la mécanique de la Cour internationale de Justice, mais le verdict de la CIJ peut résoudre dans l'arrêt de la violence entre eux seulement (ordonné chaque partie de retirer ses troupes de la zone). Mais la question controversée n'a toujours pas été résolu permanente.

#### **Le succès du mécanisme pour régler des contentieux sur le golfe de Thaïlande :**

- En 1972, la Thaïlande et la Malaisie ont réussi à diviser la frontière maritime (la mer territoriale et la zone contiguë) dans le golfe de Thaïlande. En 1979, les deux pays ont conclu un accord et ont signé un protocole d'entente avec les limites définies dans la zone de chevauchement de 7 250 km<sup>2</sup> du plateau continental dans le golfe de Thaïlande. Il aura lieu jusqu'à l'achèvement de l'ensemble du territoire et la création d'une entreprise commune «La l'autorité commune la Malaisie et la Thaïlande» pour l'utilisation dans des domaines tels que définis par la zone de développement conjointe (Joint Developing Area : JDA).
- En 1997, la Thaïlande et le Vietnam sont parvenus à un accord sur la définition de la frontière maritime et de la zone économique exclusive (Exclusive Economic Zone : EEZ) dans la zone de chevauchement de 13 290 km<sup>2</sup> du plateau continental dans le golfe de Thaïlande.

#### **Le succès du mécanisme pour régler des contentieux sur la mer d'Andaman et le détroit de Malacca :**

- En 1975, la Thaïlande et l'Indonésie ont conclu un accord sur la frontière maritime dans le plateau continental au nord du détroit de Malacca et la mer d'Andaman.
- En 1975, la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie ont conclu un accord sur la frontière maritime dans le plateau continental au nord du détroit de Malacca.
- En 1978, la Thaïlande, l'Indonésie et l'Inde ont conclu un accord sur la frontière maritime dans le plateau continental dans la mer d'Andaman.
- En 1980, la Thaïlande et le Birmanie ont conclu un accord sur la frontière maritime dans la mer d'Andaman.
- En 1993, la Thaïlande, le Birmanie et l'Inde ont conclu un accord sur la frontière maritime dans le plateau continental dans la mer d'Andaman.

### **III – L’impact des contentieux frontaliers**

#### **Identifier les facteurs qui sont à l'origine des différends frontaliers :**

##### **1. L'analyse factorielle par une personne qui travaille dans la zone frontalière contestée.**

Lt.Gen.Nopphadon Chotsiri<sup>(7)</sup>, il a plus de 10 ans d'expérience dans l'opération de démarcation de la frontière entre la Thaïlande et les pays voisins. En outre, il a également participé aux négociations pour la résolution des problèmes de différends frontaliers et il a en plus étudié d'autres questions pour indiquer à la cause du problème.

Il a indiqué qu'actuellement, la Thaïlande et ses pays voisins ont encore 68 points des différends sur la frontière terrestre dont nous ne savons pas encore l'emplacement exact de la frontière. La frontière est incertaine et il y a des revendications de chevauchement. Chaque parti a saisi des preuves du passé qui ont été préparés spécifiquement par les parties elles-mêmes qui peuvent en bénéficier et les interpréter d'une manière qui les avantage. La découverte de documents qui sont la cause du problème et l'incertitude de la frontière ci-dessous :

- Les cartes de démarcation de la frontière sont inexactes parce que la carte utilisée dans le passé est à petite échelle (1: 200 000 ou plus petit). Elle est trop petite échelle pour être mesuré d'identifier clairement (1 millimètres sur la carte = 200 mètres en terrain réel).
- Les informations de la preuve ne correspond pas au terrain réel, comme le nom de l'endroit de la preuve ne correspond pas au nom de l'endroit actuel, tel que la position du bassin versant qui est la limite du terrain réel est différente avec de la preuve présentée de la démarcation de la frontière. Le lieu de géocodage de chaque borne frontière dans la carte avec la coordonnée sur le terrain véritable n'est pas incohérent.
- Les bornes frontières ont été déplacées ou perdus. Ils ont été faits pour identifier l'emplacement de la frontière par la carte avec le terrain réel. Ainsi, on manque de le préciser ou parfois on ne peut pas le déterminer.
- Certaines frontières n'a jamais été la délimitation, il n'y a aucune eu de preuve du dossier de la démarcation de la frontière dans le passé (entre siamois - anglais et siamois - français).
- La modification du terrain de la frontière. Le problème est essentiellement dû au développement de la zone par le public ou les organismes responsables de la frontière des deux parties (soit intentionnel ou pas intentionnel). Par exemple, les commerces transfrontaliers, les zones industrielles, les constructions des routes, les constructions des logements, les agricultures etc. La modification du relief a contribué la des destructions de la frontière initiale ou les modifications apportées qu'on ne peut pas trouver la ligne originale. La frontière de l'eau cause principalement de l'état de la rivière ou du long de la berge qui est la ligne de démarcation a été modifié de l'origine tels que le développement de la zone le long de la rivière pour la construction des bâtiments ou des ponts.

---

(7) CHOTSIRI Nopphadon (Lieutenant Général), *Thai Border*, Etudes de Sécurité, Agence nationale de renseignements, 2013, 40 p.

- Le problème de référence de la ligne du bassin versant a les différences. Ce problème cause de chaque pays qui analyse des preuves juridiques différentes. Certains cas, de l'état du paysage du bassin versant a changé par rapport à l'origine bien que ce soit de l'action humaine et du changement de l'état naturel.
- En utilisant les cartes qui se sont différentes dans les négociations (par exemple, la Thaïlande utilise une carte qui est créé par le département de l'armée thaïlandais royal d'enquête, mais le Cambodge utilise une carte qui est créé par le Vietnam.).

## 2. La cause des lois ou des traités :

Jorge I Dominguez<sup>(8)</sup>, il a dit qu'un traité internationale ou un accord international est d'autre raison qui a conduit au conflit, tels que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1958 et 1982. Ces lois sont les causes des expansions des eaux territoriales, des plateaux continentaux et des zones économiques. C'est la raison pour laquelle on a les zones chevauchées sur la mer.

En considérant le cas de la Thaïlande et ses pays voisins, nous voyons que le différend frontalier de la mer qui a causé des pays de la région se sont rejoints le traité. Chaque pays a étendu sa présence de l'eau de «la limite maximale», comme l'extension de leur plateau continental jusqu'à 200 miles nautiques, conformément à la Convention de Genève de 1958. Mais si nous considérons des caractéristiques géographiques du golfe de Thaïlande, de la mer d'Andaman et des parties supérieures du détroit de Malacca, on trouvera ainsi que cette région n'est pas grande, comme le gouffre de Thaïlande qui a 206 miles nautiques de la largeur. Lorsque chaque pays a des eaux territoriales adjacentes au golfe de Thaïlande a annoncé la fin du plateau continental à 200 miles nautiques, il est impossible d'éviter le chevauchement.

Quand on considère le cas des traités, on a trouvé d'autres cas que n'ont pas déjà été résoudre. L'injustice du traité est également l'une des causes qui donnent des différends frontaliers. Lt.Gen.Nopphadon Chotsiri a plus commenté le cas d'un conflit qui a causé du traité entre la Thaïlande et le Laos sur le Mékong. La Thaïlande a marqué un désavantage et ce n'est pas en conformité avec les principes internationaux. La Thaïlande a demandé une nouvelle démarcation de la frontière le long du Mékong pour sauvegarder les intérêts de l'Etat et pour la sécurité.

En fait, la Thaïlande ne peut pas annuler ou opposer le traité. La Thaïlande a signé et donné la ratification sur le traité entre des États, ce qui provoque des obligations juridiques permanentes (que ce soit volontairement ou leur était forcée). La Thaïlande doit respecter le traité jusqu'à ce que les modifications soient acceptées par les deux parties

---

(8) DOMINGUEZ Jorge I, *Boundary Dispute in Latin America*, Les États-Unis Institut de paix, 2002, 42 p.

### **3. Le développement des technologies d'exploration.**

Dominguez a déclaré que le développement des technologies pour l'exploration des ressources marines et le Fond de l'océan. C'est la raison pour laquelle les archipels Etats Côtiers et les Etats voient les avantages de la possession des eaux, ce qui a conduit les revendications se chevauchent entre les Etats. En outre, le développement des technologies pour rendre l'exploration spatiale qui avait été difficile dans le passé et on n'a pas encore eu la démarcation des frontières. Lors du développement de la technologie pour explorer mieux qu'avant, la terre n'a pas été étudiée et la démarcation peut devenir une nouvelle source de conflit entre les Etats.

Le cas de la Thaïlande et ses pays voisins, il est clairement visible de la usurper des ressources dans la mer. Ils savent bien que c'est une zone du pétrole et du gaz naturel qui est vital pour le développement économique du pays. En cas qu'on a un intérêt commun dans la zone contestée en établissant une la zone de développement conjoint début facilement parce que les technologiques dans l'exploration des ressources marines n'a pas haute efficacité comme aujourd'hui (comme ce fut le cas entre la Thaïlande et la Malaisie se partagent les bénéfices simple 50 contre 50).

Mais dans le cas de la Thaïlande et Cambodge, ce n'est pas la même quantité des ressources de l'exploration du pétrole et du gaz naturel dans les zones contestées du golfe de Thaïlande. Les résultats de l'enquête avec des équipements modernes. Ils ont constaté que la quantité de ressources dans les zones contestées n'est pas égale. Quand ils se négocient sur la proportion des prestations des ressources, ils ne peuvent pas encore trouver un règlement ensemble. Donc, le différend frontalier est toujours en cours.

## **Identifier les facteurs qui ont un impact sur les négociations et le règlement des différends.**

### **1. Les facteurs sur l'importance de la zone.**

Krista E. Wiegand<sup>(9)</sup> a souligné que, lorsque l'on considère la comparaison entre la zone contestée qui a une valeur économique et la zone contestée qui a une valeur symbolique. On peut voir que dans la zone contestée qui est précieuse économiquement ou à cause de ses ressources seulement. Mais n'a pas d'importance en termes de sécurité du pays ou de symbole du nationalisme, qui peut susciter des sentiments nationalistes.

Le différend dans la zone qui est importantes pour l'économie peut être résolu plus facilement que les zones qui sont importantes pour le nationalisme. Les états essayent à trouver un moyen de faire un accord sur ce type de zones contestées ensemble pour éviter le conflit prolongé et la perte de la possibilité d'accéder aux ressources de chaque parti.

---

(9) WIEGAND Krista, *Enduring Territorial Disputes*, L'Institut Triangle pour Etudes de Sécurité, Durham, 2004, 376 p.

Mais dans le cas de la terre ou du territoire, qui est la cause des différends entre Etats, qui a une valeur symbolique lié au nationalisme de chaque parti. Ce type de zone crée un problème qui est plus difficile à résoudre que les zones économiquement précieuses. Parce que les zones de ce type conduiraient à un désir nationaliste d'occuper tout le territoire et ne pas laisser l'autre partie le prendre. La valeur de ces zones contestées, ils ont été attachés à la possession de celui-ci.

Dans le cas de la Thaïlande et ses pays voisins, on peut voir clairement que le problème de la démarcation de la frontière terrestre ou maritime qui n'a pas d'impact sur des sentiments nationalistes des deux pays et qui n'est pas essentielle pour la stratégie militaire est résolu facilement. Comme dans le cas du «Temple de Preah Vihear» qui a touché le sentiment nationaliste des gens dans les deux pays, le problème a été prolongé et utilisée comme un outil politique des deux pays.

Le différend frontalier maritime est différent à cause de la valeur économique des ressources de pétrole et de gaz naturel. La Thaïlande et les pays voisins ont pu parvenir à un accord dans la forme de la zone de développement conjoint afin de ne pas perdre l'occasion de mettre ces ressources au développement économique du pays (sauf le Cambodge).

## **2. Facteurs d'organisation et du mécanisme de règlement des différends**

### **- Impact positif**

Surachart Bamrungsuk<sup>(10)</sup> a souligné que dans de nombreux cas, la participation des états qui a un territoire contesté dans la même organisation internationale peut donner le changement important de la façon de se traiter les uns les autres et peut réduire les conflits sur le territoire. Par exemple, le conflit entre la Chypre et la Turquie qui a été réduit après ces deux pays ont rejoint l'UE ou dans le cas du Pérou et l'Equateur où le conflit a réduit les conflits après ces pays ont devenu des membres de l'Association latino-américaine d'intégration

Dans le cas de la Thaïlande et ses pays voisins de voir que la coopération dans le règlement des différends frontaliers qui ont surgi récemment. Pendant la guerre froide était une période de chaos dans la région, chaque pays avait la méfiance mutuelle. Une fois qu'ils sont membre de l'ASEAN, ils cherchent conjointement la coopération dans divers domaines, y compris la résolution des différends frontaliers ensemble. Cela montre clairement que les organisations internationales ont contribué à réduire les conflits entre les nations membre.

### **- Impact négatif**

Les contentieux frontaliers entre la Thaïlande et ses pays voisins ont passé une confrontation militaire. Et se propage parfois à l'utilisation de l'opération militaire. Il est probable que dans le futur il peut y avoir la violence dans la zone contestée, en dépit de la mécanisme de règlement des différends à locaux, nationaux, régionaux et internationaux.

---

(10) BUMRUNGSUK Surachat, *Boundary Studies*, Etudes de Sécurité, Agence nationale de renseignements, 2009, 48 p.

Jorge I Dominguez a étudié les facteurs qui influent sur les conflits territoriaux en Amérique latine. Il a souligné que le différend frontalier pourrait conduire à un conflit de faible intensité et limité l'espace pour aspirer à faire pression sur les négociations. L'opération militaire ne sera pas en expansion à la guerre pleine échelle entre les Etats. En raison des mécanismes de règlement des différends à différents niveaux de l'organisation. Il est important pour aider à prévenir la guerre.

Quand moins le risque d'une guerre a moins. L'Etat qui a exprimé sa violence devant, il n'a pas besoin être un Etat qui a plus forte l'armée que son adversaire. Il n'a pas besoin de se préparer et mobiliser des ressources pour assurer la disponibilité d'une guerre prolongée et parce qu'il est un conflit de faible niveau et les opérations militaires dans un champ d'application limité. Il n'a pas affecté les relations entre les parties dans les autres dimensions aussi telles que les relations internationales, les relations économiques. Sous la pression de faire des compromis par les mécanismes des organisations internationales, l'Etat qui fait violence avant qu'il ait une chance de faire valoir les avantages de mettre fin à la confrontation et l'opération militaire.

Le mécanisme de règlement des différends entre les pays peut créer les conditions qui pourraient être propices à la motivation dans la forme «risque moral». Le partie ne respecte pas les règles peuvent bénéficier ou résultat positif à sa action. La médiation pour éviter la guerre menée par le mécanisme de règlement des différends, peut-être créer des incitations à l'utilisation d'une action militaire. Il se peut que le canal de l'Etat à utiliser la stratégie militaire pour faire pression sur les opposants dans les négociations. Parce qu'il était confiant qu'à la fin, le mécanisme de règlement des différends à intervenir avant la guerre a grandi dans une guerre prolongée.

En outre, un mécanisme pour régler les différends entre les parties peut conduire à des compromis plus difficile. Parce qu'il était confiant que l'opposition ne sera pas les opprimer par l'action militaire. Le mécanisme de règlement des différends à intervenir territoires contestés pour éviter les conflits de devenir des guerres entre les Etats. Comme mentionné ci-dessus, les mécanismes de règlement des différends ne peuvent pas utiliser une solution permanente.

## **Conclusion**

Les contentieux frontaliers incitent chaque partie à confirmer ses propres intérêts. Parfois, les principes ne peuvent pas être appliqués pour résoudre le problème. Chaque partie interprète les principes à son avantage. Le mécanisme de résolution des différends ne résout pas toujours le problème d'une manière durable. La meilleure solution est de travailler ensemble pour résoudre les problèmes en tenant compte des avantages à partager et durables.

La Thaïlande et ses pays voisins ont toujours cherché de résoudre le problème des frontières. Certains litiges sont déjà résolus, mais il y a encore de nombreux litiges qui ont besoin de nouvelles négociations afin de trouver une solution ensemble. Le succès des négociations dépend de bonnes relations entre les pays; ne pas utiliser le problème comme un outil politique dans le pays, ne pas utiliser le nationalisme pour créer un contraste entre le laïcisme et la détente dans les demandes est basée sur la justice, pour parvenir à un accord avec la satisfaction des deux parties. Bien que certains problèmes ne peuvent pas être résolus, il y a cependant la possibilité de résoudre une partie du problème en regardant les intérêts des pays concernés.

En fin, les frontières sont juste ce que les hommes sont mis en place après l'émergence de l'État-nation. Si l'on compare la Thaïlande comme une maison qui a les voisins avec une clôture autour d'elle, chaque maison doit se comprendre de plus en plus. Nous devons prendre du recul pour avoir une vue plus large. On doit penser que tous les pays sont dans le même village qui s'appelle l'ASEAN. Ils doivent avoir la solidarité afin de recevoir l'avantage mutuel de la stabilité et de la richesse de la région.

---

## **Bibliographies**

BLAKE Gerald, *State Limits in the Early Twenty-first Century : Observations on Form and Function*, Géopolitique, 2000, p.1-18, 311 p.

BUMRUNGSUK Surachat, *Boundary Studies*, Etudes de Sécurité, Agence nationale de renseignements, 2009, p. 21-22, 48 p.

CHAOENLAB Thanom (Admiral), *Thai Maritime Boundary*, Etudes de Sécurité, Agence nationale de renseignements, 2011, p 15-30, 48 p.

CHOTSIRI Nopphadon (Lieutenant Général), *Thai Border*, Etudes de Sécurité, Agence nationale de renseignements, 2015, p. 4-12, 40 p.

DOMINGUEZ Jorge I, *Boundary Dispute in Latin America*, Les États-Unis Institut de paix, 2002, 42 p.

HUTH Paul, *Standing Your Ground : Territorial Dispute and International Conflict*, Anne Arbor, Université du Michigan Press, 1996, p. 1-7, 288 p.

PITIPAT Supamit, *Boundary-Frontier-Border*, Etudes de Sécurité, Agence nationale de renseignements, 2010, p.21-33, 41 p.

SATHIRATHAI Surakiart, *Thai-Cambodian Maritime Overlapping Area : Problems and Development*, Etudes de Sécurité, Agence nationale de renseignements, 2011, p.2-15, 48 p.

WIEGAND Krista, *Enduring Territorial Disputes*, L'Institut Triangle pour Etudes de Sécurité, Durham, 2004, p. 73-80, 376 p.

Encyclopédie Thaïlande, *Les Concepts définis frontière entre les pays*,  
<http://www.kanchanapisek.or.th/kp6/sub/book/book.php?book=32&chap=5&page=t32-5-infodetail02.html>

L'espace maritime français en quête d'extension, *Frontières, zonages et délimitations maritimes : les principes internationaux*,  
<http://www.geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMutDoc9.htm>